

Introduction

Cette étude a été mise en place à la demande de la société Saint Gobain Emballage (Usine de Vauxrot). Depuis le 29 août 2005, notre association réalise sur la commune de Crouy des prélèvements de plomb atmosphérique destinés à évaluer l'impact des émissions gazeuses de l'usine sur la qualité de l'air ambiant. Les échantillons sont analysés par notre laboratoire.

Site de mesure

La carte ci-dessous présente l'implantation du site de mesure au niveau de la commune de Crouy.



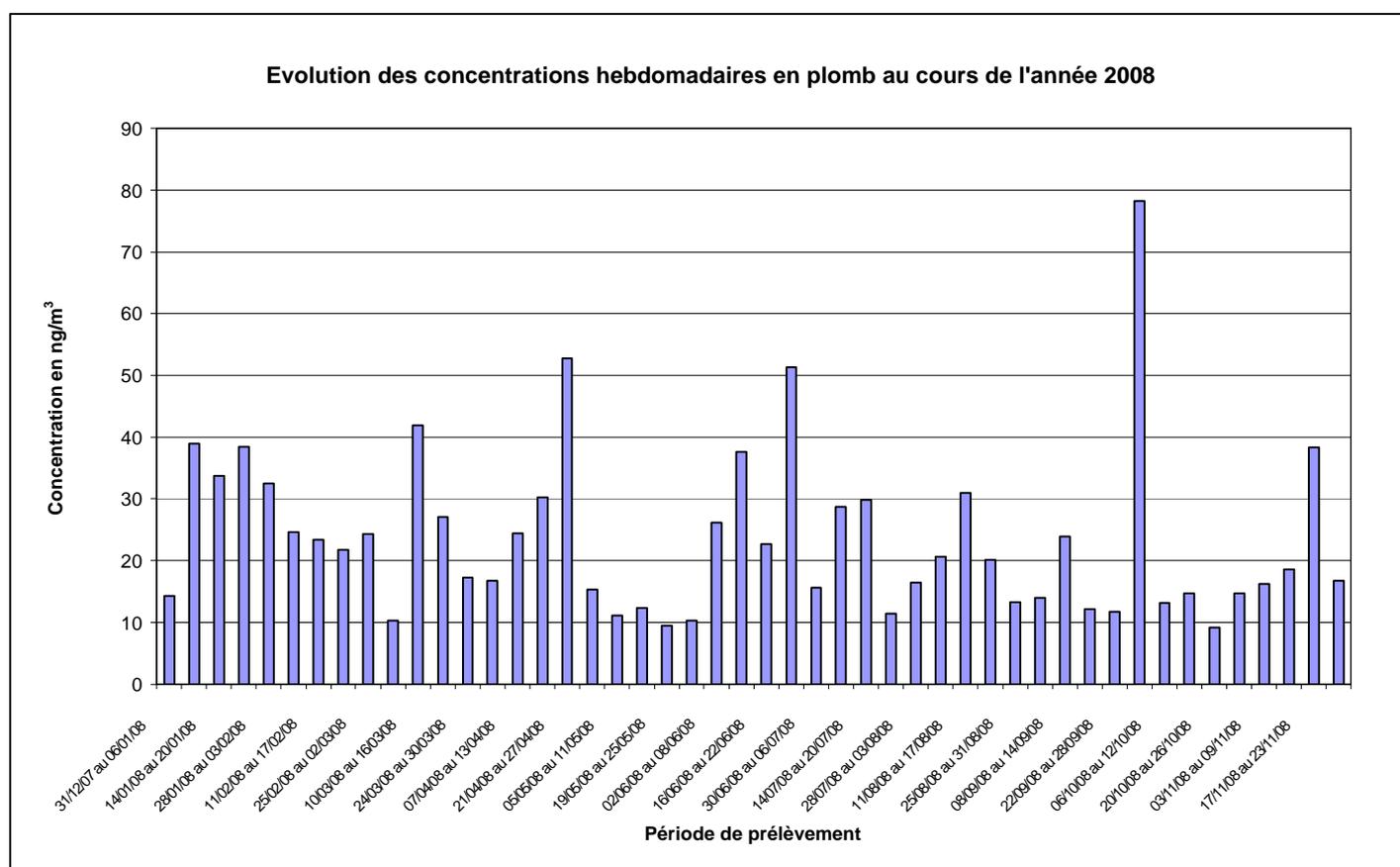
La station de mesure est située à proximité de l'école primaire de Crouy.

D'après les critères définis par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) dans le guide « Classification et critères d'implantation de stations de surveillance de la qualité de l'air », ce site de prélèvement a été qualifié de station industrielle.

Son emplacement a été défini par la société Saint Gobain Emballage en fonction d'arguments techniques et environnementaux et avec l'accord de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) et d'Atmo Picardie.

Résultats

Evolution des concentrations hebdomadaires en plomb relevées sur le site de Crouy



Moyenne annuelle du site de Crouy

Période de mesure	Moyenne en plomb
Du 31 décembre 2007 et le 4 janvier 2009	22,9 ng/m ³

Historique du site de mesure

Année	Concentration moyenne sur l'année en ng/m ³
2005*	21,9
2006	21,4
2007	32,0
2008	22,9

* : mesures réalisées du 29/08/05 au 02/01/06

Conclusion

Au cours de l'année 2008, les concentrations hebdomadaires mesurées dans l'air ambiant ont atteint un maximum de 78,2 ng/m³.

La concentration moyenne annuelle de 22,9 ng/m³ reste inférieure à l'objectif de qualité (250 ng/m³) et à la valeur limite annuelle (500 ng/m³) définis dans l'article R221-1 du code de l'Environnement et comparable aux moyennes annuelles relevées les années précédentes.